

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1285

présenté par

M. Rolland, M. Gosselin, Mme Audibert, M. Bony, M. Nury, M. Sermier, Mme Louwagie,
M. Breton, Mme Trastour-Isnart et Mme Anthoine

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 51, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.